

51e Rallye national de la Côte Fleurie - 19 & 20 février 2021

A retourner accompagné obligatoirement des droits d'engagements d'un montant de 520€ (ordre RALLYE DE LA COTE FLEURIE)
avant le lundi 08 février minuit (cachet de la poste faisant foi) à Stéphane DULONG - 12 Rue de Tadoussac - 14600 HONFLEUR

<i>Réservé à l'organisation - Ne rien y inscrire !</i>							
N° de course	N° d'ordre	Date d'engagement	Groupe	Classe	Règlements Chèque Espèces Virement	Vérifs administratives	Vérifs techniques
	Pilote			Copilote		Voiture	
<u>Nom :</u>						Groupe	Classe
<u>Prénom :</u>							
<u>Adresse :</u>						Marque	
<u>Code postal :</u>						Modèle	
<u>Ville :</u>						Année	Cylindrée
<u>Date de naissance :</u>						N° de passeport	
<u>Lieu de naissance :</u>						N° d'homologation	
<u>N° de permis :</u>						Parc d'assistance Immatriculation du camping-car	
<u>Délivré le :</u>						Shakedown Jeudi 18 février Montant 60€ (hors repas)	
<u>Préfecture :</u>						<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
<u>Nationalité :</u>							
<u>N° de téléphone mobile :</u>							
<u>E-mail :</u>							
<u>Code ASA :</u>							
<u>N° de licence :</u>							
<u>Ecurie :</u>							
<u>N° de téléphone pendant le rallye :</u>							
<p><i>Nous concurrents, reconnaissons avoir pris connaissance de la réglementation en vigueur de la FFSA et connaître le règlement particulier de l'épreuve. Nous certifions être en possession de notre permis de conduire le jour de l'épreuve et être titulaire d'une licence en cours de validité. De part nos signatures, nous déclarons que les informations portées sur cette demande d'engagement sont sincères et véritables.</i></p>							
Fait à	Signature Pilote			Signature Copilote			
Le.....							